

Société Intercommunale Bureau Economique de la Province de Namur

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Procès-verbal de la réunion du 19 juin 2018

Sont présents :

- **Pour le Groupe "Province"**

Bombled Christophe
Cabaraux Freddy
Carlier Philippe

Représentants de Province de Namur

- **Pour le Groupe "Communes"**

Léonard Françoise
Mauguit Marie-Christine
Philippart Françoise
Simon - Castellan Rose

Représentants de Andenne

Ancion Michel

Représentants de Anhée

Pierson Marc

Représentants de Assesse

Lejeune Marc
Maene Jean-Claude
Moreau Pierre

Représentants de Beauraing

Clarival David
Copine André
Douny-Poncelet Jeannine
Rolin Vinciane

Représentants de Bièvre

Chabotaux André
Meunier Lucile

Représentants de Cerfontaine

Botin Frédéric
Cheffert Jean-Marie
Dethy Joseph

Représentants de Ciney

Dubuc-Chevalier Christiane
Saulmont Francis

Représentants de Couvin

Jacqemin Thierry
Lambilliotte-Vercoutere Véronique

Représentants de Eghezée

Javaux Pascale
Plomteux Christelle
Selvais Charlotte

Représentants de Fernelmont

Baudson-Guillaume Françoise
Mabille Albert
Remy Marc
Vautard Philippe

Représentants de Floreffe

Dreze Etienne Meuter Bernard	Représentants de Fosses-la-Ville
Léonard Véronique Normand Daniel	Représentants de Gedinne
Dispa Benoît Goda Alain Minet-Dupuis Martine	Représentants de Gembloux
Gerard-Dawance Françoise Goetyncq Jean-Claude Jadot Luc	Représentants de Hamois
George Michaël Nennen Jean-Joseph	Représentants de Hastière
Ledent Pierre	Représentants de Houyet
Gobert Michel	Représentants de Jemeppe sur Sambre
Bouvier Thibault Chapelle Thierry Janquart Guy Soutmans Philippe	Représentants de La Bruyère
Fauchet Didier Joly Robert	Représentants de Mettet
Demoustier Geneviève Pirot Christian Salembier-Cisternino Anne-Marie Seumois François	Représentants de Namur
Lixon Freddy	Représentants de Ohey
Cox Gérard Delchambre Manon Schoy Isabelle	Représentants de Onhaye
Delpire Jean-Marie	Représentants de Philippeville
Defaux Julien Lejeune Janique	Représentants de Rochefort
Bordon Olivier	Représentants de Sambreville
Bleret-De-Cleermaecker Sabine Lecomte Valérie	Représentants de Somme-Leuze
Monty Jacques	Représentants de Viroinval
Duruisseau David Robinet André	Représentants de Vresse-sur-Semois
Leclercq Nathalie Navaux Albert	Représentants de Walcourt
Goffaux Alain	Représentants de Yvoir

Assistent également à la réunion :

Monsieur R. DEGUELDRE, Directeur Général du BEP, Madame V. ARNOULD, Directrice du Département Environnement du BEP, Madame L. GOURGUE, Directrice du Département Développement Economique du BEP, Monsieur O. GRANVILLE, Directeur du Département Secrétariat Général du BEP, Monsieur F. CIPOLAT, Directeur du Département Développement Territorial du BEP, Monsieur T. SORIANO, Directeur du Département Comptabilité et Ressources Humaines du BEP, Monsieur M. DERROITTE, Directeur du Département Informatique et Télécommunications du BEP, Madame I. SADIN, Chef de Service du Département Ressources Humaines du BEP, Monsieur B. HANQUET, Chef de Service au Département Environnement du BEP, Madame I. BERTRAND, Responsable Communication du BEP, Madame A. JOLY, Juriste au BEP, Monsieur D. RALET, du Département Comptabilité du BEP, Monsieur O. RONSMANS, Réviseur d'Entreprises, Monsieur N. SURAY (Commune de Gedinne), Monsieur B. GUILLITTE (Ville de Namur), Monsieur L. BOUVEROUX (Commune d'Assesse), Monsieur D. HELLIN (Commune d'Ohey), Madame C. COLLARD (Province de Namur), Madame N. DEMANET (Commune d'Havelange), Monsieur Ch. TUMERELLE (Ville de Dinant), Monsieur N. VILMUS (Commune de Somme-Leuze), Madame L. DAFTE (Commune de Ciney), Madame A. ROMAINVILLE (Commune de Floreffe), Madame A. DEMARCHE (Commune de Ciney), Monsieur JM. LABBE (Saint-Gobain), Monsieur G. DOCQUIRE (Confédération Construction Namur).

Sont excusés :

Monsieur JC. NIHOUL, Président du BEP, Madame C. ABSIL (Province de Namur), Madame A. BARZIN (Ville de Namur), Madame F. JEANMART (Commune d'Hotton), Madame N. GAUX-LAFFINEUR (Commune d'Anhée), Madame N. MARCOLINI (Commune d'Assesse), Monsieur W. BOURGEOIS (Commune de Beauraing), Madame D. MILLE-MULLEN (Commune de Cerfontaine), Madame AM. CAMUS (Commune de Ciney), Monsieur A. BESOHE (Commune de Dinant), Monsieur L. BELOT (Commune de Dinant), Monsieur P. LALOUX (Commune de Dinant), Madame MC. VERMER (Commune de Dinant), Madame M. LADRIERE (Commune d'Eghezée), Monsieur M. GENARD (Commune de Florennes), Monsieur M. HELSON (Commune de Florennes), Monsieur D. LECHAT (Commune de Florennes), Monsieur Ph. MAHOUX (Commune de Gesves), Monsieur Ch. ALEXANDRE (Commune d'Houyet), Madame H. LEBRUN (Commune d'Houyet), Monsieur E. MAROT (Commune d'Houyet), Monsieur Y. PETIT (Commune d'Houyet), Monsieur E. de PAUL de BARCHIFONTAINE (Commune de Jemeppe-sur-Sambre), Madame M. DEMASY (Commune de Marche), Monsieur JM. ALLARD (Ville de Namur), Madame V. CHOQUE (Commune de Nassogne), Monsieur A. DEPAYE (Commune d'OHEY), Madame N. VISCARDY-SOUMOY (Commune de Philippeville), Monsieur F. PIETTE (Commune de Profondeville), Monsieur S. TRIPNAUX (Commune de Profondeville), Monsieur F. PLUME (Commune de Sambreville), Madame B. DAVISTER (Commune de Sambreville), Madame S. DEPAIRE (Commune de Sambreville), Monsieur E. BERTRAND (Commune de Sombreffe), Monsieur D. JORIS (Commune de Somme-Leuze), Monsieur D. MASSIN (Commune de Viroinval), Madame CH. POULIN (Ville de Walcourt).

Monsieur le Président étant excusé la séance est présidée par Monsieur G. COX, Vice-Président.

Monsieur G. COX déclare la séance ouverte à 19.45 heures.

A l'unanimité l'Assemblée Générale désigne en qualité de scrutateurs, **Messieurs Philippe CARLIER et André CHABOTAUX**. Ceux-ci vérifient la régularité des convocations et des mandats ainsi que la liste des présences.

Ils remettent rapport au Président : 6.706 parts sont représentées pour le groupe «Province» sur 6.706 parts souscrites, 3.965 parts sont représentées pour le Groupe «Communes» sur 4.520 parts souscrites soit, au total, 10.671 parts représentées sur 11.226 parts souscrites.

1. FIN DE MANDATS DES ADMINISTRATEURS – DECRET DU 29 MARS 2018

L'Assemblée Générale prend acte de la démission d'office des Administrateurs membres du Conseil d'Administration suite à l'application du Décret du 29 mars 2018, selon le rapport suivant :

- Groupe Communes : OUI : 3.765,39 parts – NON : 0 part – ABSTENTION : 31,41 parts (2 Conseillers de la Commune de Fernelmont s'étant abstenu sur ce point 9,25 parts – 2 Conseillers de la Commune de Sambreville s'étant abstenu sur ce point 22,16 parts).
- Groupe Province : Unanimité 6.706 parts.

2. RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DE L'INTERCOMMUNALE

L'Assemblée Générale, selon le rapport suivant :

- Groupe Communes : OUI : 3.765,39 parts – NON : 0 part – ABSTENTION : 31,41 parts (2 Conseillers de la Commune de Fernelmont s'étant abstenu sur ce point 9,25 parts – 2 Conseillers de la Commune de Sambreville s'étant abstenu sur ce point 22,16 parts).
- Groupe Province : Unanimité 6.706 parts.

désigne en qualité d'Administrateur :

Pour le Groupe « Province » :

Monsieur Denis LISELELE	PS
Monsieur Jean-Louis CLOSE	PS
Monsieur Jean-Marc VAN ESPEN	MR
Monsieur Christophe BOMBLED	MR
Monsieur Luc DELIRE	MR
Monsieur Lionel NAOME	CdH
Madame Françoise SARTO	CdH
Monsieur Georges BALON PERIN	ECOLO

Pour le Groupe Communes :

Monsieur Christian PIROT	PS
Madame Laura DUBOIS	PS
Monsieur Eddy FONTAINE	PS
Monsieur Pascal PONCELET	PS
Monsieur José PAULET	MR
Monsieur Alain GODA	MR
Monsieur Jean-Marie CHEFFERT	MR
Monsieur René LADOUCE	MR
Monsieur Luc FRERE	CdH
Monsieur Jean-Claude NIHOUL	CdH
Monsieur Philippe BURNET	CdH
Monsieur Arnaud GAVROY	ECOLO

3. FIXATION REMUNERATIONS ET JETONS DE PRESENCES

L'Assemblée Générale selon le rapport suivant :

- Groupe Communes : OUI : 3.765,39 parts – NON : 0 part – ABSTENTION : 31,41 parts (2 Conseillers de la Commune de Fernelmont s'étant abstenu sur ce point 9,25 parts – 2 Conseillers de la Commune de Sambreville s'étant abstenu sur ce point 22,16 parts).
- Groupe Province : Unanimité 6.706 parts.

marque accord pour fixer à dater du 1^{er} juillet 2018 :

- la rémunération annuelle brute du président du BEP à 14.283,67 € (soit 23.902,29 € montant indexé – référence indexe 01/04/2018)
- le montant du jeton de présence à octroyer aux membres du comité d'audit à 118,28 € (soit 197,93 € montant indexé – référence indexe 01/04/2018) -

La séance est levée à 20.00 heures

Le Secrétaire,
Renaud DEGUELDRE

Le Vice-Président,
G. COX